



## Préparation des congrès académique et national

Le Congrès national constitue une étape importante dans la vie de notre organisation. Et dans ce cadre, le SNUEP de l'académie de Bordeaux organise quatre moments forts pendant les mois de janvier et février :

- Le mardi 17 janvier 2017 : 1<sup>ère</sup> journée de **préparation du Congrès académique** au LP HOTELIER HAUTE VUE à MORLAAS : Apprentissage et enseignement professionnel public / PPCR
- Le mardi 24 janvier 2017 : stage de formation sur **la répartition de la DGH** au LP WLÉRIK DE MONT-DE-MARSAN animé par Yves Lesavourey du SNUEP de l'académie de Toulouse et ancien de l'équipe académique de Bordeaux. Et complément sur le PPCR à la suite.
- Le mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 : stage formation sur l'**ASH** à l'EREA DE TRÉLISSAC.
- Le jeudi 9 février : **Congrès académique au LP DE LANGON**. Les membres du Congrès académique (membres du Bureau académique et représentants des différents établissements) proposeront des amendements aux textes qui seront ensuite étudiés et validés par le Congrès national. Ils choisiront les représentants de l'académie au Congrès national.

**Par mail, n'oubliez pas de nous confirmer votre participation afin de faciliter l'organisation.**

### Mutation 2016-2017 : Inter 2017

- Consultation des barèmes retenus sur SIAM : du 17 janvier 2016 au 24 janvier 2016 permettant aux intéressés d'en prendre connaissance et éventuellement d'en demander par écrit la correction avant la tenue du GT barème.
- GT barème : 26 janvier 2017

**Important :** N'oubliez pas de nous transmettre un double de votre dossier (mouvement général et/ou spécifique) et l'accusé de réception complété et/ou modifié pour qu'on puisse vérifier votre barème avant le GT du 26 janvier 2017.

**Seul ce document permettra aux commissaires paritaires de suivre votre dossier.**

## Cela commence à nous gaver !

La plupart des analyses concordent : les 600 milliards des avoirs français dissimulés à l'étranger constitueraient un manque à gagner **par an**, pour le fisc, de 80 milliards d'euros, soit 20% des recettes du fisc français (chiffres 2012, confirmés en 2016). Auxquels il faut ajouter les 4,2 milliards d'impôts que ne paieraient pas à la France des multinationales américaines en multipliant les astuces fiscales (évaluation basse 2012)...

Plus de 84 milliards, c'est énorme ! Pour bien comprendre, comparons :

- En 2012, le déficit annuel de la Sécurité sociale était de 12 milliards d'euros. Celui prévu en 2016 serait de l'ordre de 4 à 5 milliards.
- En 2015, les pensions des fonctionnaires ont coûté 75 milliards d'euros à l'état. Ce que Le Figaro considérait comme « un coût exorbitant » !
- Le RSA coûte en moyenne 10 milliards aux finances publiques. Ce que le site Atlantico commente ainsi : « Assistanat : les vrais chiffres d'un fléau français » (avril 2013) !
- Considérant qu'en 2015 un fonctionnaire coûtait en moyenne, par an, 50000 euros à l'état, on peut donc dire que 500000 fonctionnaires représentent un coût de 25 milliards d'euros par an à la France (suivez mon regard, sans oublier la somme effarante citée en début d'article) !
- Coût des 660000 élèves de l'enseignement professionnel sous statut scolaire (public/privé) : 8 milliards par an ! (source educ.gouv)
- Coût estimé de la dernière revalorisation PPCR : 4 à 5 milliards en 2020 pour l'ensemble des 3 fonctions publiques !
- Une dernière pour la route : en 2015, le déficit public\* de l'état était de 70, 5 milliards d'euros...

Arrêtons-nous là pour l'instant.

Evidemment, si l'on cumule tous ces coûts, cela est d'un important montant. MAIS, si cette évasion fiscale était fortement réprimée (pour la simple justice entre les contribuables) ou si tout simplement elle n'existait pas, cela permettrait de combler 6 années et plus de trou de la Sécu, ou de financer sans problème de fortes revalorisations salariales, ou de sauvegarder notre système de pensions, ou l'embauche de nouveaux fonctionnaires pour faire vivre les services publics sur l'ensemble du territoire, ou de mieux faire vivre l'école,...

Mais de cela vous n'en entendez jamais parler par de très nombreux politiques candidats ou pas à la présidentielle. Et pour certains même, il faut avant tout tordre le cou à tous ces « fainéants » de fonctionnaires, à la Sécurité sociale, à l'aide sociale, aux augmentations de salaire, à l'âge de départ à la retraite ...Et pourquoi donc ???

Cela commence à nous gaver grave. Car tout ces oiseaux de mauvais augure font aussi le lit de certains extrémistes, plus ou moins tapis dans l'ombre jusqu'au jour où ils anéantiront la démocratie, déjà fort mise à mal depuis moult années par des multitudes de fossoyeurs de la « chose publique ». Le mal couve et il nous faut nous y opposer de toutes nos forces. On ne s'est pas battus pendant tant d'années pour laisser s'effondrer, sans réagir, tant d'acquis populaires !

\* A ne pas confondre avec la dette publique.

**Christian Sauce**

## Valoriser l'enseignement professionnel : une exigence sociale

En décembre 2015, trente ans après la création du bac pro, le SNUEP-FSU a organisé un colloque avec la participation des chercheurs pour faire un état des lieux de la formation professionnelle initiale, en mesurer les nouveaux enjeux et dresser des perspectives de luttes collectives pour réellement valoriser l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. Ces deux journées ont été l'occasion d'évaluer aussi les difficultés rencontrées au quotidien par les PLP (professeurs de lycée professionnel) et leurs élèves depuis la généralisation du bac pro 3 ans.

Suite à ces travaux et recherches, le SNUEP publie un livre sur l'enseignement professionnel avec la participation de :

**Bernadette Groison**, Secrétaire générale de la FSU

**Guy Brucy**, historien, professeur en sciences de l'éducation, membre du laboratoire CURAPP (CNRS-Université Jules-Verne, Amiens) et qui avait animé un de nos stages à Pessac.

**Fabrice Dhume**, sociologue, chercheur à l'ISCRA, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Denis Diderot

**Prisca Kergoat**, maîtresse de conférences à l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, membre du CERTOP (Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir).

**Nico Hirtt**, enseignant et universitaire en Belgique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'école et les systèmes éducatifs européens. Il est le fondateur de l'APED (Appel pour une école démocratique), rédacteur en chef de la revue trimestrielle *L'école démocratique* et contributeur au *Monde diplomatique*.

**Nadia Lamamra**, membre de l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) de Lausanne.

**Fabienne Maillard**, enseignante en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8, Saint-Denis. Elle est également membre du conseil scientifique du Centre de recherche sur les qualifications (Céreq). Elle est notamment l'auteure de *La fabrique des diplômés*, Le Bord de l'eau, 2015.

**Gilles Moreau**, professeur de sociologie à l'Université de Poitiers.

## Une légère baisse du taux d'encadrement concernant les LP et SEGPA

Dans un document de préparation du CTM, la Dgesco a donné, entre autre, l'évolution du taux d'encadrement par rapport à la rentrée 2016. Cet indicateur, représentant le nombre d'élèves par division, s'établit à 19,4 pour les LP et 13,3 pour les SEGPA. Dans le tableau ci-dessous nous reprenons l'évolution de ce taux sur les trois dernières années :

Nombre d'élèves par division	2014-2015	2015-2016	2016-2017
lycée pré-bac	29,9	30	30,1
lycée professionnel	19,5	19,5	19,4
SES Segpa	13,6	13,4	13,3
STS	23,3	23,2	22,9

## Programme de François Fillon : rapprochement des LP et CFA

François Fillon l'a promis. S'il est élu à la présidence de la République en mai 2017, il s'attaquera au chômage des jeunes par une généralisation de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel. Ses propositions ne manquent pas de clarté :

- donner aux régions et aux branches – et non plus aux rectorats – la responsabilité de l'enseignement professionnel ;
- redéployer les fonds des emplois aidés vers les entreprises pour "supprimer les charges sociales sur l'apprentissage et renforcer les programmes de soutien" aux entreprises, CFA et apprentis ;
- augmenter le temps de présence des apprentis en entreprise ;
- autoriser les entreprises qui comptent au moins 4 % d'apprentis dans leurs effectifs à bâtir leur propre programme d'apprentissage.

### Réaction du président de la Fnadir (association des directeurs et directrices de CFA)

Interrogé par l'AEF sur le rapprochement entre lycées professionnels et CFA évoqué dans le programme de François Fillon, Patrick Maignet estime que cela peut être une bonne chose si cela se fait "sous l'égide des conseils régionaux et en lien avec les branches professionnelles".

"Mais cela ne doit pas conduire à une fusion des deux structures", prévient-il. "La mixité des parcours a déjà été expérimentée dans plusieurs territoires, dans une logique de complémentarité."

En revanche, la mixité des publics – c'est-à-dire la mise en place de classes comportant à la fois des jeunes sous contrat d'apprentissage et sous statut scolaire – est "bien plus compliquée à réaliser", selon le nouveau président de la Fnadir.



La DARES vient de publier une nouvelle brochure (n° 075) consacrée à l'apprentissage. Cette nouvelle publication annule et remplace le Dares Résultats n° 044 mis en ligne le 01/09/2016, suite à une révision des données :

« En 2015, 283 500 contrats d'apprentissage ont été signés dans les secteurs privé et public soit une hausse de 1,3 %.

Dans le secteur privé, 0,6 % contrats supplémentaires ont été signés par rapport à 2014, après deux années de baisse. La reprise des entrées concerne tous les secteurs, à l'exception de la construction, et touche plus particulièrement les formations de niveau CAP (+1,8 %).

Cette hausse s'explique essentiellement par la mise en place de l'aide « TPE jeunes apprentis » accordée aux petites entreprises recrutant un apprenti mineur. Ces recrutements ont augmenté de près de 9 % dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Les entrées en apprentissage dans le secteur public ont fortement augmenté (+22 %) pour s'établir à 11 200. Les embauches ont été multipliées par cinq dans les services de l'État suite aux objectifs de recrutements fixés lors de la conférence sociale de juillet 2014. »

## La déperdition d'effectifs constatée entre octobre 2015 et avril 2016 / Etablissements publics

	Constat 2012	Ecart Nbre 2012	Constat 2013	Ecart Nbre 2013	Constat 2014	Ecart Nbre 2014	Constat 2015	Gestion Mars 2016	Ecart Nbre 2015
<b>2d Cy Général et Techno</b>	54 473	- 238	56169	- 216	58021	- 236	60607	60403	- 204
<b>2d Cy professionnel (Hors En Spe)</b>	24 448	- 457	24892	- 490	24917	- 596	25033	24405	- 628
<b>Total</b>	78 921	- 695	83 061	- 706	82938	- 832	85630	84808	- 832

Au mois d'octobre 2015, 85 630 lycéens sous statut scolaire étaient dénombrés dans les établissements publics de l'académie de Bordeaux (hors EREA et Enseignement spécial). Cinq mois après, le nombre d'élèves baisse pour atteindre 84808, ce qui se traduit par une perte de 832 élèves. Mais ce qui est remarquable c'est que cette déperdition ne cesse d'augmenter dans la voie professionnelle : elle représente un taux de 75,5 % entre octobre 2015 et avril 2016.

D'après le rectorat, les motifs de sortie des élèves sont de plusieurs ordres, mais pour nous cette baisse d'effectifs caractérise un décrochage scolaire plus visible dans la voie professionnelle. Les causes sont liées à une orientation subie et non choisie, la réforme de la voie professionnelle qui limite le dédoublement de nos classes et l'absence de politique de valorisation de l'enseignement professionnel.

### Dates d'examens session 2017

**Bac Pro** : Les écrits sont programmés **du jeudi 15 au mercredi 21 juin**.

**CAP** : Les épreuves d'enseignement général auront lieu les **jeudi 8 et vendredi 9 juin 2017**

**BEP** : Les épreuves d'enseignement général auront lieu le **mercredi 7 juin 2017 pour les BEP**

**Le diplôme national du brevet** : les épreuves écrites du **Diplôme national du brevet (DNB) 2017** auront lieu les **jeudi 29 et vendredi 30 juin**. Elles ont été rénovées pour tenir compte de la réforme du collège, entrée en vigueur à la rentrée 2016

### Prolongation de l'indemnité des personnels en lycées ZEP au JO du vendredi 30 décembre 2016

Un [décret](#) prolonge de deux ans, à partir du 31 décembre 2016, le régime indemnitaire spécifique en faveur des personnels exerçant dans les lycées classés ZEP ou Eclair à la rentrée 2015. Ces personnels bénéficieront ainsi des rémunérations accessoires liées à ces classements pendant quatre ans.

**Y compris pendant cette fin d'année, pas une semaine ne se passe sans qu'il y ait un reportage télé ou radio sur les « vertus » de l'apprentissage. Le dernier sur France 2 aux 13 heures ce lundi 26 décembre. Un vrai et lourd lobbying ! Pour « essayer » de comprendre, nous sommes remontés un peu en arrière et avons relu tous les discours de politique générale des nouveaux premiers ministres depuis 1991. Il est très instructif de s'arrêter sur les passages concernant l'EP.**

« ...Je souhaite encourager, dès le collège, l'ouverture réelle au monde des entreprises, organiser une meilleure articulation avec un apprentissage rénové, revalorisé et étendu, continuer à développer les baccalauréats professionnels, les IUT, créer des instituts universitaires professionnalisés.» 22 mai 1991 Edith Cresson

« ...Mes prédécesseurs ont contribué à défricher le futur. Nous poursuivrons l'œuvre accomplie et nous l'amplifierons, sur six grands chantiers. Premièrement, l'éducation et, notamment le développement de la formation en alternance dont le Gouvernement précédent a eu l'heureuse initiative.» 8 avril 1992 Pierre Bérégovoy

« Quant au développement de la formation professionnelle, de la formation en alternance, et de l'apprentissage, j'ai déjà indiqué que c'était l'un des moyens essentiels de lutter contre le chômage, notamment contre le chômage des jeunes. Notre objectif sera de doubler rapidement le nombre des jeunes en formation dans l'entreprise, grâce à un crédit d'impôt accordé aux entreprises beaucoup plus largement qu'il ne l'est aujourd'hui. Il faut appeler celles-ci à prendre davantage conscience que l'un de leurs devoirs essentiels, afin d'assurer le progrès et l'emploi, est de participer plus activement à la formation des jeunes...» 8 avril 93 Edouard Balladur

Puis plus rien de notable sur l'apprentissage dans les discours de Juppé en 95, de Jospin en 97, de Raffarin en 2002. Mais on repart de plus belle avec Dominique de Villepin le 8 juin 2005 : « L'apprentissage ensuite : il permet aux jeunes d'accéder à un bon emploi ou de s'engager dans la voie de la création de leur propre entreprise. Grâce au crédit d'impôt ouvert aux entreprises, nous nous donnons les moyens de parvenir à 500 000 apprentis à horizon de cinq ans.»

François Fillon (2) le 24 novembre 2010 (d'après notre lecture, rien de précis dans celle de 2007) : « Et nous savons tous que parmi les solutions les plus efficaces, il y a l'apprentissage et il y a l'alternance. Parce que l'apprentissage et l'alternance assurent une insertion dans l'emploi à plus de 70 %. Aujourd'hui nous avons environ 600.000 jeunes en alternance. Et bien nous nous fixons l'objectif de doubler ce chiffre et pour ce faire, nous voulons engager avec les régions un dialogue constructif.»

On continue avec Manuel Valls le 16 septembre 2014 (rien dans celle de J.M Ayrault en 2012) : Nous devons aussi impérativement encourager l'apprentissage qui recule depuis quelques années. La mobilisation des entreprises est essentielle: même lorsqu'il y a moins d'embauches du fait de la crise, il faut former davantage. Nous nous retrouverons à la fin de la semaine avec les partenaires sociaux et les régions pour cette relance de l'apprentissage. Et si certains blocages freinent la réussite de notre politique d'apprentissage, nous les lèverons.»

Enfin, Bernard Cazeneuve le 14 décembre 2016 : « Par ailleurs en 2017, 210.000 apprentis de moins de 21 ans percevront une aide exceptionnelle de 335 euros. »

Résultats des courses, on nous bassine depuis des lustres, ils mettent le paquet, mais la conclusion reste toujours la même. C'est celle de France 2 ce lundi : « Les apprentis sont des salariés à part entière. Ils sont salariés en formation, c'est ce qui les définit vraiment. **Avec à peine 400 000 contrats signés cette année, la filière attire de moins en moins.**» Et pourtant l'état a programmé encore 2,84 mds d'euros pour 2017 (projet loi de finances). Et les Régions plus du double...Quand vont-ils comprendre que « ce n'est pas comme ça qu'il faut faire » ?????